

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2021

---

FIN DE VIE - (N° 288)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS211

présenté par

M. Falorni, rapporteur, M. Castellani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. François-Michel Lambert, M. Nadot, Mme Pinel, M. Simian, Mme Wonner, M. Lassalle, M. Molac, M. Acquaviva et M. Colombani

-----

### ARTICLE 4

Après le mot :

« relatives »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 2 :

« à l'assistance médicalisée active à mourir ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de modifier le nom de la commission de contrôle pour qu'elle soit chargée du contrôle des pratiques relatives à l'assistance médicalisée active à mourir.